

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **27 novembre 2019**, à 19h00, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137, Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

François Michon (Saint-Luc)  
Camil Turmel (Lac-Etchemin)  
Martine Boulet (Saint-Benjamin)  
Adélard Couture (Saint-Camille)  
Simon Carrier Tanguay (Sainte-Sabine)  
Lucie Gagnon (Saint-Louis)  
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)  
Marielle Lemieux (Saint-Magloire)  
Guylain Turcotte (représentant de Saint-Prosper)  
Joey Cloutier (Saint-Zacharie)  
René Allen (Sainte-Aurélie)  
Christian Chabot (Sainte-Justine)  
Hector Provençal (Sainte-Rose)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet.

Madame Dominique Vien, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint et Madame Linda Gilbert sont aussi présents.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Richard Couët, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2019-11-01**

## **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le point *DIVERS* ouvert :

### **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

### **04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30 OCTOBRE 2019 ET SUIVI**

### **05 - ÉLECTION DU PRÉFET**

#### **05.01 - Membres des Comités de la MRC**

#### **05.01.01 - Rappel sur le mandat des comités: René Allen**

- 05.02** - Désignation auprès d'organismes
- 06** - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020
- 07** - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE
- 08** - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 08.01** - Émission d'un certificat de conformité : règlements d'urbanisme
    - 08.01.01** - Règlements numéros 331-19 et 332-19 de la Municipalité de Saint-Magloire
  - 08.02** - Révision du Règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées no. 115-13
- 09** - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES
- 10** - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)
  - 10.01** - Projets locaux
    - 10.01.01** - Municipalité Saint-Camille-de-Lellis
    - 10.01.02** - Municipalité Sainte-Sabine
    - 10.01.03** - Municipalité Sainte-Justine
    - 10.01.04** - Municipalité Sainte-Justine
- 11** - DIRECTION GÉNÉRALE
- 12** - AFFAIRES COURANTES
  - 12.01** - Intervention du préfet
  - 12.02** - Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)
  - 12.03** - Demandes d'aide financière
    - 12.03.01** - Demande aide financière - Moulin La Lorraine
    - 12.03.02** - Campagne de financement 2019-2020 - École des Appalaches
    - 12.03.03** - Association pulmonaire - Campagne contre le radon
  - 12.04** - Points d'information
    - 12.04.01** - Emprise ferroviaire
    - 12.04.02** - Déménagement
    - 12.04.03** - Plan de relance - Adjoint stratégique à la relance économique
    - 12.04.04** - Assemblée des MRC et annulation du Comité de travail du 4 décembre 2019
    - 12.04.05** - Coeurs villageois
  - 12.05** - Services juridiques de première ligne
  - 12.06** - Appui Radio Bellechasse-Etchemins
  - 12.07** - CJE Les Etchemins - Offre de services pour l'intégration des nouveaux arrivants
  - 12.08** - Communication
    - 12.08.01** - Offre TVA
    - 12.08.02** - Offre Passion FM - Voeux des fêtes
    - 12.08.03** - Offre Passion FM - Chroniques
  - 12.09** - Cours d'eau: Ruisseau innommé

**12.10** - Renouvellement contrat entretien ménager - bureaux  
Sûreté du Québec

**12.11** - Acquisition d'un nouveau serveur

**13 - ADMINISTRATION**

**13.01** - Liste des comptes à payer

**13.02** - État des encaissements et déboursés

**14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**

**14.01** - Entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du  
schéma de couverture de risques

**14.01.01** - Modification à l'Entente intermunicipale relative  
à la mise en oeuvre du schéma de couverture de  
risques de la MRC des Etchemins

**14.02** - Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales  
(PIIRL)

**14.03** - Festival Chasse et pêche de Saint-Louis - Remerciements

**14.04** - Appui au Regroupement des MRC de la Gaspésie

**14.05** - Partenariat 2020-2024 du Ministère des Affaires  
municipales et de l'Habitation

**14.06** - Défi OSEntreprendre

**15 - DIVERS**

**15.01** - Motion de félicitations

**15.02** - Social des Fêtes - Conseil des maires

**16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2019-11-02**

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux  
en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie  
du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et  
renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER  
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2019 soit et est  
adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30  
OCTOBRE 2019 ET SUIVI**

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

2019-11-03

## 05 - ÉLECTION DU PRÉFET

Conformément à la loi, la directrice générale agit à titre de présidente d'élection. Le directeur général adjoint agit à titre de secrétaire d'élection.

La présidente d'élection convient avec l'assemblée que l'on procède par voie de mise en nomination pour l'élection au poste de préfet. Et qu'il faut obtenir un minimum de 7 votes sur 13 au total, afin d'être élu à ce poste.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON, la nomination de monsieur le maire Richard Couët à titre de préfet.

La présidente d'élection demande s'il y a d'autres propositions. Comme il n'y a pas d'autres propositions, la présidente d'élection demande à monsieur Richard Couët s'il accepte d'être mis en nomination.

Monsieur Richard Couët ayant accepté d'être mis en nomination, la présidente d'élection déclare monsieur Richard Couët élu à titre de préfet de la MRC des Etchemins pour un terme de 2 ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-11-04

### 05.01 - Membres des Comités de la MRC

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE Madame Marielle Lemieux soit élue à titre de préfète suppléante de la MRC des Etchemins pour la prochaine année;

QUE les personnes suivantes soient et sont nommées au sein des différents comités de la MRC pour l'année 2020:

#### **Comité Administratif de la MRC:**

Les maires ou mairesses suivants proposent des candidatures pour être membres du Comité Administratif qui est composé de cinq membres dont le préfet, la préfète suppléante, en plus de trois maires qui forment ledit Comité.

La présidente d'élection convient avec les membres de l'assemblée de procéder au vote secret puisqu'il y a quatre candidatures pour trois postes disponibles.

Voici les quatre candidats:

Monsieur René Allen;  
Monsieur Adélarde Couture;  
Monsieur Hector Provençal;  
Monsieur Camil Turmel.

Les bulletins de vote sont distribués aux 13 maires afin que ceux-ci procèdent au vote.

La présidente d'élection procède au dépouillement du vote en spécifiant

que la personne qui aura obtenu le moins de votes verra sa candidature retirée de la course.

Résultat du vote:

René Allen obtient neuf (9) votes;  
Adélarde Couture obtient dix (10) votes;  
Hector Provençal obtient sept (7) votes;  
Camil Turmel obtient treize (13) votes.

Par conséquent, la présidente d'élection remercie les quatre candidats et déclare que les trois candidats qui feront partie du Comité Administratif sont:

René Allen;  
Adélarde Couture;  
Camil Turmel.

#### **Comité Administratif de la MRC:**

Richard Couët (préfet), Marielle Lemieux (préfète suppléante), René Allen, Adélarde Couture, Camil Turmel.

#### **Comité Développement Économique des Etchemins (DÉE):**

Personnes nommées pour un mandat de deux ans se terminant à l'automne 2021:

- Hector Provençal, siège no. 9;
- Richard Couët, siège no. 11;
- Jeannot Provençal, siège no 13.

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2020 :

- René Allen, siège no.8;
- Christian Chabot, siège no. 10;
- Dany Faucher, siège no 12.

Représentant de la FTQ: Frédéric Morin.

#### **Comité Investissement des Etchemins (CIE):**

Personnes nommées pour un mandat de deux ans se terminant à l'automne 2021:

- Richard Couët, siège no 1;
- Jeannot Provençal, siège no 3.

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2020:

- Éric Lachance, siège no.4;
- Dany Faucher, siège no. 2.

Représentant de la FTQ: Frédéric Morin, nommé rétroactivement au 20 novembre 2019.

#### **Comité Consultatif Agricole (CCA) :**

Personnes nommées pour un mandat de deux ans se terminant à

l'automne 2021 :

#1 : Lucie Gagnon (maire);  
#3 : Joey Cloutier (maire);  
#5 : Martin Provençal (UPA);  
#7 : Dominique Bégin (UPA).

Les mandats aux sièges pairs suivants viendront à échéance à l'automne 2020:

#2: Réjean Bédard (maire);  
#4: Marcel Larochelle (UPA);  
#6: Jean-Paul Poulin (UPA);  
#8: André Poulin (citoyen).

**Comité d'aménagement :**

Réjean Bédard, Richard Couët, Lucie Gagnon, Hector Provençal, Camil Turmel.

**Délégués de Comté :**

Richard Couët, Marielle Lemieux, Hector Provençal.

**Comité hygiène du milieu :**

Christian Chabot, Lucie Gagnon, Hector Provençal.

**Comité de sécurité publique :**

Martine Boulet, Christian Chabot, Marielle Lemieux, Hector Provençal.

**Comité de sécurité incendie :**

René Allen, Réjean Bédard, Joey Cloutier, Hector Provençal, et (1) représentant de chacun des services sécurité incendie suivants : Lac-Échemin/Saint-Luc, Saint-Prospér, RISEDE.

**Comité technique sur la ruralité :**

Martine Boulet, Christian Chabot, Lucie Gagnon, direction générale (ou représentant) de la MRC.

**Comité culturel :**

Marielle Lemieux, mairesse représentant la MRC;  
Yann Farley;  
Isabelle Giasson;  
Sébastien Ouellet;  
Frédéric Guay;  
Patrick Maranda;  
Émilie Goudreault;  
Renée-Anique Francoeur.

**Comité de gestion (et suivi) de l'entente de développement culturel :**

Direction générale et Marielle Lemieux.

**Comité des Ressources humaines :**

Réjean Bédard, Lucie Gagnon, Hector Provençal, directrice générale et directeur général adjoint.

**Comité des Prix du patrimoine :**

Marielle Lemieux, le préfet est d'office membre de ce comité et Dominique Vien. (Le comité fait habituellement appel à des personnes-ressources pour l'analyse des demandes).

**Transport collectif :**

Martin Boulet, Marielle Lemieux, Hector Provençal, direction générale (DG ou DGA).

**Comité de gestion Plan de relance:**

Réjean Bédard, Christian Chabot, Joey Cloutier, Richard Couët, Marielle Lemieux, Pierre Drouin et Dominique Vien.

**Comité touristique Bellechasse-Etchemins:**

Richard Couët, Marielle Lemieux, François Michon, Camil Turmel.

**Comité de suivi P.D.Z.A.**

Richard Couët, Marielle Lemieux, Hector Provençal, Luce Bisson (UPA), Carole Bouffard (MAPAQ), André Poulin (UPA), Rose-Marie Dumas (UPA), Mathieu Turcotte et Sarah Jane Armstrong.

**Comité Emprise ferroviaire (MTMDET projet Quads):**

Christian Chabot, Richard Couët, Adélarde Couture.

**Comité dossier Centre de traitement des boues:**

Christian Chabot, Joey Cloutier, Richard Couët, Camil Turmel.

**Comité communication et tourisme:**

Réjean Bédard, Lucie Gagnon, Marielle Lemieux.

**Comité suivi du P.A.G.I.E.P.S.:**

Joey Cloutier, Marielle Lemieux, Dominique Vien.

**Comité pour le récréotourisme (Relance):**

Simon Carrier Tanguay, Marielle Lemieux, François Michon, Guylain Turcotte, Camil Turmel.

**Comité pour la foresterie (Relance):**

René Allen, Réjean Bédard, Christian Chabot, Marielle Lemieux.

**Comité pour l'acériculture (Relance):**

Joey Cloutier, Lucie Gagnon, Hector Provençal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**05.01.01 - Rappel sur le mandat des comités: René Allen**

Intervention de Monsieur le maire René Allen sur une situation dans un précédent comité. Ce point sera discuté lors d'un prochain comité de travail du Conseil de la MRC.

2019-11-05

**05.02 - Désignation auprès d'organismes**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient et sont nommées pour représenter la MRC, ou le territoire de la MRC, auprès de divers organismes pour l'année 2020:

**Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches :**

Conseil d'administration: Réjean Bédard.

Représentants à la prochaine assemblée générale annuelle: Réjean Bédard et François Michon.

**Société d'aide au développement de la collectivité Bellechasse-Etchemins (SADC):**

René Allen.

**Centre Universitaire des Appalaches:**

Camil Turmel.

**Table de concertation sur l'alcool au volant Beauce-Etchemins :**

François Michon (conseil d'administration et comité exécutif).

**Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS):**

Le préfet et la directrice générale de chacune des MRC (Bellechasse et Etchemins), tel que prévu aux règlements généraux de l'organisme.

**Transport Autonomie Beauce-Etchemins (représentant des municipalités des Etchemins):**

Hector Provençal.

**Comité des usagers des centres de tri (récupération) Chaudière-Appalaches:**

Christian Chabot, Martin Roy.

**Conseil de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC):**

René Allen.

**Conseil de bassin de la Rivière Etchemin:**

Camil Turmel (substitut: François Michon).



**Cour municipale Ville Saint-Georges (pour les municipalités de Saint-Benjamin, Saint-Zacharie et Saint-Prosper):**

Joey Cloutier.

**Organisme de Bassin du Fleuve Saint-Jean:**

Adélard Couture (substitut: Marielle Lemieux).

**Table de concertation des aînées des Etchemins:**

Lucie Gagnon.

**Ressourcerie Bellechasse:**

Marielle Lemieux.

**L'Essentiel des Etchemins:**

Hector Provençal.

**TREMCA:**

Richard Couët, Marielle Lemieux.

**TACA:**

Hector Provençal.

**Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse (représentant des municipalités des Etchemins):**

Adélard Couture.

**Table de concertation de la jeunesse, 0 - 35 ans:**

Marielle Lemieux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2019-11-06**

**06 - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020**

CONSIDÉRANT l'étude détaillée des prévisions budgétaires effectuée par le Conseil de la MRC pour l'année 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 au montant de trois millions six cent trois mille trois cent cinquante-six dollars (3 603 356,00\$), tel que déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal de cette assemblée, et que les quotes-parts au montant d'un million six cent soixante-quatorze mille huit cent soixante-dix-neuf dollars (1 674 879,00\$) soient réparties entre toutes les municipalités de la MRC, et qu'elles soient ainsi imposées pour l'exercice financier 2020 selon le tableau de répartition des quotes-parts déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal de cette assemblée;

ET QUE le Conseil de la MRC autorise l'appropriation d'une somme de trois cent cinquante-trois mille cent quatre-vingt-deux dollars (353 182,00\$), à partir du surplus accumulé de cent quatre-vingt-cinq mille

sept cent soixante-trois dollars (185 763,00\$), des revenus reportés du FDT de cent quarante-cinq mille quatre cent dix-neuf dollars (145 419,00\$) et du Centre de traitement de vingt-deux mille dollars (22 000,00\$), afin d'équilibrer les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE**

Aucun dossier.

## **08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **08.01 - Émission d'un certificat de conformité : règlements d'urbanisme**

2019-11-07

#### **08.01.01 - Règlements numéros 331-19 et 332-19 de la Municipalité de Saint-Magloire**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Magloire a adopté le 3 juin 2019, les règlements numéros 331-19 et 332-19;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements ont pour objet, plus particulièrement, de modifier le règlement relatif aux permis et certificats et le règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Magloire;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements ont été transmis au Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins estime que les règlements numéros 331-19 et 332-19 tels qu'adoptés par le Conseil de la Municipalité de Saint-Magloire sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins.

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins autorise sa directrice générale ou son directeur général adjoint, à délivrer conformément à la loi, le certificat de conformité.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **08.02 - Révision du Règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées no. 115-13**

Point d'information.

## **09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET**

## COLLOQUES

Monsieur Adélarde Couture, maire de Saint-Camille-de-Lellis a assisté à une rencontre du Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse et donne de l'information sur l'augmentation des quotes-parts. Un investissement important est prévu pour gérer les matières organiques d'ici 2022, cette dépense constituant une partie de l'augmentation. M. Couture mentionne que des représentants de la MRC de Bellechasse offrent de venir expliquer plus précisément cette augmentation. La date du 15 janvier 2020 en soirée est retenue.

Madame Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire a assisté à une activité de réseautage portant sur la culture le 21 novembre 2019.

### **10 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**

Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité technique sur la ruralité tenue à la MRC des Etchemins, le mardi 29 octobre 2019.

#### **10.01 - Projets locaux**

2019-11-08

##### **10.01.01 - Municipalité Saint-Camille-de-Lellis**

#### **Service de garde, classe d'extension – Les petits aventuriers.**

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

Somme demandée : 13 720,00 \$

Coût du projet : 17 150,00 \$

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour ce projet. La somme octroyée à Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis pour le projet "Service de garde, classe d'extension – Les petits aventuriers" est de 13 720,00 \$. Le versement de cette somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2019-2020 disponible pour la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis.*

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et la directrice générale, Madame Dominique Vien, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-11-09

**10.01.02 - Municipalité Sainte-Sabine**

**Travaux d'amélioration : Club sportif Mont Bonnet**

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER  
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Sainte-Sabine et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Sabine soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

Somme demandée : 88 300,00 \$

Coût du projet : 110 288,95 \$

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour ce projet. La somme octroyée au Club Sportif Mont Bonnet pour le projet Travaux d'amélioration en lien avec la mise aux normes environnementales pour le maintien de l'activité touristique est de 88 300,00 \$. Le versement de cette somme se fera à même les enveloppes budgétaires 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 disponibles pour la Municipalité de Sainte-Sabine. Il est à noter que des frais de contingence et d'autres frais pour les travaux de mise aux normes environnementales pourraient être ajoutés dans le coût du projet puisque le projet doit être analysé par le ministère de l'Environnement. L'acceptation du projet est donc conditionnelle à la confirmation détaillée des dépenses, à l'obtention de la résolution de la municipalité confirmant le montant exact investi via son enveloppe budgétaire pour ce projet, à la confirmation du financement de la part du milieu et à la réception de la résolution autorisant la signature des documents par Club Sportif Mont-Bonnet.*

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et la directrice générale, Madame Dominique Vien, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-11-10

**10.01.03 - Municipalité Sainte-Justine**

**Club motoneige Langevin Inc. - Rénovation et réparation de la toiture du chalet**

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE  
LEMIEUX,

## ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par le Club motoneige Langevin Inc. et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Justine soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

Somme demandée: 11 200,00 \$

Coût du projet: 12 196,22 \$

*QU'un amendement au projet « Rénovation et réparation de la toiture du chalet » par le Club Motoneige de Langevin est demandé afin d'apporter un changement au projet initial. Le but de cette demande est de modifier le projet initial qui consistait à changer la tôle sur la partie avant de la toiture et de remplacer les vis sur la partie arrière pour permettre à l'organisme de redresser le bâtiment et le remettre en état suite au redressement. Suite à l'étude du dossier soumis par courriel, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour apporter un amendement au projet « Rénovation et réparation de la toiture du chalet » (résolution 2019-04-05, entérinée le 10 avril 2019) afin d'apporter ledit changement au projet. Il est à noter que l'aide financière octroyée au projet demeure la même soit un montant de 11 200 \$.*

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et la directrice générale, Madame Dominique Vien, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-11-11

### 10.01.04 - Municipalité Sainte-Justine

**Cession de biens acquis dans le cadre du projet "Renouvellement de l'équipement de projection cinématographique" dont le protocole fut signé le 13 juin 2012.**

CONSIDÉRANT l'étude du dossier de cession des équipements acquis dans le cadre du projet "Renouvellement de l'équipement de projection cinématographique" dont le protocole avait été signé le 13 juin 2012;

CONSIDÉRANT la dissolution de l'organisme "Comité culturel de l'Auditorium de la Polyvalente des Appalaches";

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

## ET RÉSOLU

QUE les membres Conseil de la MRC acceptent que le Comité culturel de l'Auditorium de la Polyvalente des Appalaches cède à l'École des Appalaches les équipements acquis dans le cadre du projet « Renouvellement de l'équipement de projection cinématographique ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **11 - DIRECTION GÉNÉRALE**

## **12 - AFFAIRES COURANTES**

### **12.01 - Intervention du préfet**

Monsieur le préfet présente les dossiers prioritaires actuels. Monsieur Couët mentionne qu'il a assisté aux rencontres suivantes:

- 12 octobre au Massif du Sud, visite des sentiers;
- 11 octobre, TREMCA;
- 18 octobre, rencontre avec la déléguée du Québec à New York - discussion sur les relations Québec-Boston;
- 16 octobre à Sainte-Justine pour le Plan de relance;
- 23 octobre, signature du contrat avec le Ministère des Transports pour l'emprise ferroviaire;
- 24 octobre, rencontre avec les intervenants touristiques régionaux.

### **12.02 - Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)**

Point d'information.

### **12.03 - Demandes d'aide financière**

**2019-11-12**

#### **12.03.01 - Demande aide financière - Moulin La Lorraine**

ATTENDU que le conseil de la MRC des Etchemins reconnaît la place importante qu'occupe le Moulin La Lorraine dans l'offre touristique et culturelle régionale;

ATTENDU que le conseil de la MRC des Etchemins reçoit de nombreuses demandes d'aide financière qu'elle doit traiter équitablement;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise le versement d'une somme de cinq cents dollars (500,00\$) au Moulin La Lorraine pour sa programmation d'évènements culturels pour l'année 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2019-11-13**

#### **12.03.02 - Campagne de financement 2019-2020 - École des Appalaches**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation de l'école des Appalaches;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE SIMON CARRIER  
TANGUAY,  
ET RÉSOLU

QUE la MRC est contrainte de refuser la demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-11-14

**12.03.03 - Association pulmonaire - Campagne contre le radon**

CONSIDÉRANT la demande de collaboration à la campagne contre le radon de l'Association pulmonaire du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE la MRC est contrainte de refuser la demande de collaboration.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**12.04 - Points d'information**

**12.04.01 - Emprise ferroviaire**

Point d'information.

**12.04.02 - Déménagement**

Point d'information.

**12.04.03 - Plan de relance - Adjoint stratégique à la relance économique**

Point d'information.

**12.04.04 - Assemblée des MRC et annulation du Comité de travail du 4 décembre 2019**

La rencontre du Comité de travail de la MRC des Etchemins prévue le 4 décembre est reportée au 11 décembre (heure à confirmer) afin de permettre à la directrice générale, Madame Dominique Vien, et au préfet, Monsieur Richard Couët, de participer à l'assemblée des MRC organisée par la Fédération des municipalités du Québec.

**12.04.05 - Coeurs villageois**

Délégation d'un maire ou une mairesse pour faire partie du Comité de sélection. La mairesse Lucie Gagnon et le maire Camil Turmel acceptent de faire partie du Comité le 9 décembre prochain.

2019-11-15

**12.05 - Services juridiques de première ligne**

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC des Etchemins désire retenir les services d'un cabinet d'avocats afin d'avoir la possibilité d'obtenir rapidement un avis juridique oral ou par courriel;

CONSIDÉRANT que des prix ont été demandés auprès de quatre cabinets d'avocats pour un service annuel de consultation juridique;

CONSIDÉRANT les besoins de la MRC des Etchemins;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE

LEMIEUX,

ET RÉSOLU

D'accepter l'offre de services de Cain Lamarre, SENCRL, pour le service de consultation forfaitaire pour l'année 2020 au taux de 900\$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2019-11-16**

**12.06 - Appui Radio Bellechasse-Etchemins**

CONSIDÉRANT QUE Radio Bellechasse-Etchemins diffuse de l'information régionale depuis plus de vingt-sept (27) ans sur le territoire des MRC de Bellechasse et des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE la mission est de contribuer au développement de Bellechasse et des Etchemins et y développer un sentiment d'appartenance, plus spécifiquement par l'information locale et régionale, aux niveaux politique, culturel, économique et social;

CONSIDÉRANT QUE Radio Bellechasse-Etchemins représente un outil de développement de la MRC de Bellechasse et de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE Radio Bellechasse-Etchemins doit quitter les lieux qu'elle occupe présentement au plus tard à l'automne 2020, car l'immeuble dans lequel elle opère fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation pour une relocalisation rapide;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER  
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

D'appuyer Radio Bellechasse-Etchemins dans sa demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme "Aide aux immobilisations volet 2.2" et de demander au ministère de considérer l'urgence de la situation en traitant le dossier rapidement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2019-11-17**

**12.07 - CJE Les Etchemins - Offre de services pour l'intégration des nouveaux arrivants**

CONSIDÉRANT QUE les maires ont donné leur appui moral pour le recrutement d'une ressource pour l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants sur le territoire des Etchemins lors de la séance du Conseil de la MRC du 20 février 2019;

CONSIDÉRANT l'absence de structure en immigration sur le territoire de la MRC et l'arrivée de travailleurs étrangers pour réduire la pénurie de main-d'oeuvre dans notre territoire;

CONSIDÉRANT l'offre de services pour l'intégration des nouveaux arrivants présentée par le Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins;



IL EST PROPOSÉ PAR LE MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins donne son accord de principe à l'offre de services du CJE les Etchemins conditionnel à une présentation de l'offre par la directrice, madame Sonia Boutin, et conditionnel à l'étude et à l'acceptation des protocoles d'entente à intervenir entre la MRC des Etchemins et le Ministère de l'Immigration de la Francisation et l'Intégration (MIFI) et entre la MRC des Etchemins et le CJE les Etchemins qui détermineront les responsabilités de part et d'autre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**12.08 - Communication**

**2019-11-18**

**12.08.01 - Offre TVA**

CONSIDÉRANT qu'une vaste campagne publicitaire sur les ondes de TVA au printemps 2020 est prévue au plan de communication adopté par le Conseil de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par le Groupe TVA en date du 13 novembre 2019 et présentée la même journée au Comité de travail du Conseil de la MRC des Etchemins;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD  
COUTURE,

ET RÉSOLU

D'entériner l'acceptation de l'offre de services du Groupe TVA, d'une somme de 19 593,75\$ (avant taxes), pour la diffusion d'une campagne publicitaire au printemps 2020 et la signature du contrat en date du 14 novembre 2019 par la directrice générale, Madame Dominique Vien.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2019-11-19**

**12.08.02 - Offre Passion FM - Voeux des fêtes**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN  
CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte la diffusion d'un message de *Voeux des fêtes 2019* sur les ondes de PASSION FM selon l'offre de services en date du 31 octobre 2019 d'une somme de 488.75\$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**12.08.03 - Offre Passion FM - Chroniques**

Ce point est reporté à la séance du 11 décembre 2019.

### **12.09 - Cours d'eau: Ruisseau innommé**

Point d'information.

**2019-11-20**

### **12.10 - Renouvellement contrat entretien ménager - bureaux Sûreté du Québec**

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien ménager des locaux de la Sûreté du Québec est échu depuis le 27 octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE *Maintenance ECI* se dit intéressée à renouveler le contrat d'entretien ménager pour la période du 28 octobre 2019 au 23 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE *Maintenance ECI* demande augmentation de 3% pour la prochaine année (voir proposition jointe);

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC autorise le renouvellement du contrat de *Maintenance ECI* pour l'entretien des bureaux de la Sûreté du Québec pour la prochaine année, au coût de 18 646,37 \$ plus taxes, payable en cinquante-deux (52) versements.

QUE ce contrat soit renouvelé par la MRC conformément à la loi, ce contrat étant d'une somme inférieure à 25 000\$, et n'étant octroyé que pour une période d'un (1) an.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2019-11-21**

### **12.11 - Acquisition d'un nouveau serveur**

CONSIDÉRANT que les systèmes d'exploitation de nos serveurs actuels sont tous à la version 2008 et que Microsoft a annoncé la fin du support pour le 14 janvier 2020, rendant ainsi nos serveurs vulnérables à des attaques informatiques;

CONSIDÉRANT que notre serveur physique a été remplacé en novembre 2014 et que la technologie a beaucoup évolué depuis ce temps;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à niveau nos systèmes d'exploitation ainsi que notre serveur physique;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ ALLEN,  
ET RÉSOLU

D'accepter la soumission numéro 35494 de Solutions G.A. pour remplacer le serveur de la MRC, d'une somme de 23 725,00 \$ avant taxes, installation incluse.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **13 - ADMINISTRATION**

2019-11-22

**13.01 - Liste des comptes à payer**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant deux cent quinze mille cent soixante-sept dollars et quarante-neuf cents (215 167,49\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**13.02 - État des encaissements et déboursés**

État transmis avec l'avis de convocation.

**14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**

**14.01 - Entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques**

Dépôt de documents:

- Municipalité de Saint-Benjamin résolution #2019-10-247 concernant le schéma de couverture de risque nomination d'un quatrième maire sur le comité;
- Municipalité de Saint-Cyprien résolution #12-10-2019 concernant le schéma de couverture de risque nomination d'un quatrième maire sur le comité.

2019-11-23

**14.01.01 - Modification à l'Entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins**

ATTENDU QUE les treize (13) municipalités de la MRC des Etchemins ont adopté une résolution par laquelle elles acceptent de modifier l'article 4.1 de l'entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins dans le but d'intégrer un quatrième maire en provenance d'une municipalité membre de la Régie incendie du secteur est des Etchemins;

ATTENDU QUE les résolutions ont été déposées au Conseil de la MRC des Etchemins;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,  
ET RÉSOLU

QUE la présente résolution modifie le texte de l'article 4.1 de l'Entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques adoptée le 25 avril 2005 par:

*LE COMITÉ sera composé de quatre (4) maires, dont un provenant de la RISEDE, nommés par résolution du conseil de la MRC lors de la nomination des membres des comités en novembre de chaque année. De*

*même qu'un (1) représentant de chacun des services sécurité incendie suivants : Lac-Échemin/Saint-Luc, RISEDE et Saint-Prospér.*

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux treize municipalités afin d'être jointe à chacune des ententes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14.02 - Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRL)**

Demande d'augmentation du budget d'aide à la voirie locale (PIIRL):

Résolution d'appui de la Ville de Mont-Laurier.

**14.03 - Festival Chasse et pêche de Saint-Louis - Remerciements**

Dépôt de document - Remerciements pour la commandite.

**14.04 - Appui au Regroupement des MRC de la Gaspésie**

Dépôt de documents - relativement à la réforme du mode de scrutin.

**14.05 - Partenariat 2020-2024 du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

Dépôt de document.

**14.06 - Défi OS'Entreprendre**

Dépôt de document.

**15 - DIVERS**

**2019-11-24**

**15.01 - Motion de félicitations**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,

ET RÉSOLU

QU'une motion de félicitations soit adressée à Monsieur Robert Bouchard pour avoir contribué pendant plus de 30 années à la croissance et au succès de l'entreprise Rotobec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**15.02 - Social des Fêtes - Conseil des maires**

Ce point est remis à la séance du 11 décembre 2019.

**16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

2019-11-25

**17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE  
LEMIEUX,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

RICHARD COUËT  
PRÉFET

---

DOMINIQUE VIEN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

